Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213502222-20260413-2026130423-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
**Commune de Pleine-Fougères**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 13/04/2026

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 19 | 19 | 19 |

| Vote |
|---|
| **A l'unanimité** |
| Pour : 19<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 13 Avril à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Pleine-Fougères s'est réuni en salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur THÉBAULT Louis, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/04/2026.

**Présents** : M. THÉBAULT Louis, Maire, Mmes :CORDON Magali, HIVERT Sylvie, LECORVAISIER Manon, LEMONNIER Sandrine, MACE Marion, MORIN Héloïse, PIGEON Patricia, RONDIN Perline, TRÉCAN Marilyne, MM : BIGUÉ Yann,BREHIN Pierrick, BRUNE Didier, CHAPPE Samuel, GUILLOUX Sylvain, RICHARD Hervé, ROUSSEL Axel, SORIN Rémi, TROMEUR Alban

**A été nommé(e) secrétaire** : M. ROUSSEL Axel

## 2026-13/04-23 – Conseil d'établissement de l'école publique : désignation des délégués

Considérant l'exposé de Monsieur le Maire précisant qu'il y a lieu de désigner 2 délégués titulaires au conseil d'établissement de l'école publique ;

Considérant la proposition de Monsieur THEBAULT de désigner :
Comme délégués titulaires : Monsieur THEBAULT Louis et Madame MORIN Héloïse

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**
- de nommer Monsieur THEBAULT Louis et Madame MORIN Héloïse comme délégués titulaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 14/04/2026

Le Maire
Louis THÉBAULT

Secrétaire de séance
M. ROUSSEL Axel

Publicité des actes de la commune par voie d'affichage le

15 AVR. 2026